Magazine mensuel édité par Cavac

N° 561 • OCTOBRE 2022

CAVAC

POSITIVE AGRICULTURE !

INFOS

Commerce

Cavac Distribution lance Cagettes & Mogettes

PAGE 2

SERVICES ET TECHNIQUES
Journée chanvre : 180 agriculteurs présents !

GRAND ANGLE
Susciter des vocations d'éleveurs avec les journées découverte

FAITS ET GESTES
Lancement des formations de perfectionnement en agriculture bio

P.4

P.6

P.8

Une rentrée électrique

Quelle année ! Rarement dans l'histoire récente nous n'avions connu de rupture aussi brutale au plan économique. Et la crise énergétique née du conflit Ukrainien et du rebrassage géopolitique qu'il entraine, provoque à la fois une inflation brutale - car les entreprises sont contraintes de devoir répercuter leurs surcoûts -, et une fragilisation de ces mêmes entreprises, faute pour beaucoup, sans-doute, de parvenir à tout répercuter à leurs clients.

Le bouclier énergétique mis en place par l'État pour freiner les impacts auprès des particuliers n'a pas vocation à être élargi aux entreprises qui vivent dans l'angoisse d'une énorme facture énergétique 2023…

L'agroalimentaire pourrait bien payer un lourd tribut à cette situation. Les laiteries, les abattoirs, les installations de séchage, de déshydratation, de fabrication d'aliments pour le bétail, de surgélation, etc… sont très énergivores et vont être confrontés à des surcoûts terribles. On commence même à voir certaines entreprises arrêter leur production.

Au final, c'est bien le consommateur qui devra payer l'addition et dans un tel contexte, les prix de l'alimentation n'ont pas fini d'augmenter. Avec un risque de voir la consommation piquer du nez davantage. Cercle vicieux… Pour calmer cette spirale inflationniste, les banques centrales remontent les taux d'intérêt. Deuxième peine potentielle pour les entreprises endettées ou nécessitant (c'est le cas d'une coopérative agricole qui porte de gros stocks) un important besoin structurel en fonds de roulement.

Le point positif d'une telle crise énergétique est indéniablement de stimuler les initiatives en matière d'économies et de recherche de solutions alternatives ; même si les entreprises n'ont pas attendu cela pour se mobiliser et que toute nouvelle initiative va désormais prendre du temps.

Il nous faut aussi revisiter certaines façons de travailler. Adapter peut-être certains horaires de fabrication si cela peut permettre d'accéder à des tarifs significativement préférentiels, recourir davantage à la farine en alimentation des ruminants pour éviter le passage énergivore par l'étape granulation, etc. Les questions ne manquent pas.

Nous aurons des réponses à certaines d'entre-elles mais pas à d'autres. En tout cas, il ne faut rien s'interdire d'étudier.

Nous n'avons cette fois-ci, vraiment pas le choix !

Jérôme Calleau,
Président

LA COOPÉRATION AGRICOLE
CAVAC POSITIVE AGRICULTURE !
INFOS

Directeur de publication : Jacques Bourgeais
Conception/Rédaction : service communication
12 boulevard Réaumur - BP 27 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX
Tél 02 51 36 51 51 • communication@cavac.fr • www.coop-cavac.fr

COMMERCE

Cavac Distribution lance le concept Cagettes & Mogettes

Le 9 septembre avait lieu l'inauguration du nouvel espace Cagettes & Mogettes au Gamm vert de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Le concept fait la part belle aux produits locaux et fermiers.

Ouvert depuis le mois de juillet, le nouvel espace Cagettes & Mogettes a été officiellement inauguré le 9 septembre dernier au sein du Gamm vert de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Le concept fait la part belle aux produits locaux et fermiers : viande (bœuf, porc, volailles…), charcuterie, crémerie, glaces artisanales, bière, boissons, vin, fruits & légumes, conserves de poisson, miel & plaisirs sucrés… Sur plus de 100 m² idéalement placés à l'entrée du magasin, les clients peuvent faire des courses alimentaires 100 % locales. Le nom qui a été choisi est fortement connoté au terroir, les mogettes sont non seulement emblématiques de notre zone géographique et c'est une production chère à la coopérative. En effet, Cavac en produit depuis sa création en 1965 !

Cagettes & Mogettes est ouvert depuis le mois de juillet à Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Du bon et du local dans l'assiette

Lors de l'inauguration, Philippe Pothier, le directeur de Cavac Distribution est revenu sur l'origine du projet. *« Le conseil d'administration nous a donné comme mission de commercialiser la production des agriculteurs dans nos magasins ».* Peu de consommateurs le savent, le magasin Gamm vert de Saint-Gilles, comme 15 autres, appartient au Groupe Cavac. *« La boucle est bouclée, nous sommes fiers de vendre dans notre réseau les produits des agriculteurs »*. Ainsi, les clients peuvent retrouver les produits de nos groupements de producteurs (viandes, légumes secs), prioritairement en démarche qualité (Label Rouge notamment). Pour compléter les gammes, Cagettes & Mogettes s'approvisionne aussi auprès d'autres producteurs locaux, fabricants ou artisans situés à proximité du magasin.

L'offre est composée de produits alimentaires frais et secs d'origine locale

D'autres ouvertures prévues

Après Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Cagettes & Mogettes doit se déployer dans d'autres magasins du réseau sur des formats équivalents ou plus petits. Les prochains sont l'AgriVillage de Pouzauges et le Gamm vert de Challans. Pour Philippe Pothier, c'est aussi l'opportunité de marquer une vraie différence avec les autres jardineries notamment sur la légitimité du réseau Cavac Distribution à distribuer une gamme alimentaire locale : *« nos magasins appartiennent à une coopérative agricole. Il était donc cohérent d'accompagner les agriculteurs dans la commercialisation de leurs productions »*.

CHIFFRES CLÉS

100 m²
d'espace de vente à St-Gilles-Croix-de-Vie

43 %
des ventes en frais (à fin août 2022)

Fin 2022 :
ouvertures
AgriVillage de Pouzauges et Gamm vert de Challans

2023 :
3 autres magasins
en projet

ENVIRONNEMENT

Vente des premiers crédits carbone en grandes cultures

Dans le cadre d'un appel d'offres de la Caisse des dépôts et des consignations, Cavac vient de conclure sa première vente de crédits carbone dans le domaine des grandes cultures pour le compte d'une exploitation sociétaire. Pour rappel, un crédit carbone fonctionne comme un certificat attestant qu'un projet a permis de réduire des émissions de gaz à effet de serre ou stocker dans le sol du carbone. La démarche est régie dans le cadre du Label bas carbone.

Avant d'envisager de vendre des crédits carbone, deux grandes étapes sont nécessaires : le diagnostic carbone puis la labellisation des crédits. En effet, il faut logiquement apporter des garanties sur le calcul des émissions évitées ou la mise en œuvre réelle des projets. Simon Juchault, directeur environnement et digitalisation chez Cavac précise : *« cela fait un an que nous accompagnons les sociétaires dans la réalisation des diagnostics, selon la méthode grandes cultures avec l'outil Carbon Extract »*. À ce jour, une quinzaine d'exploitations ont réalisé un diagnostic financé à 90 % par l'Ademe. Ensuite, les agriculteurs décident de rentrer ou non dans une démarche de labellisation.

Actuellement, le crédit carbone se vend aux alentours de 30 à 50 €. *« Ce marché en est à ses balbutiements, ajoute Simon Juchault, il faut rester attentif à son évolution et aux opportunités à venir. Nous sommes satisfaits de voir les efforts des agriculteurs récompensés. Mais au-delà du carbone, il nous semble aussi important que les co-bénéfices des projets soient également reconnus, notamment sur la biodiversité, la qualité de l'eau, etc.»*.

Les diagnostics carbone sont financés jusqu'à cette fin d'année 2022. À partir de 2023, le financement à 90 % n'est plus garanti. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre Technicien agroenvironnement (TAE).

ROTATION CULTURALE

Journée chanvre : 180 agriculteurs présents !

Le mardi 6 septembre, 180 agriculteurs sont venus découvrir la culture de chanvre aux Brouzils. Une journée ponctuée de différents ateliers pour tout savoir sur le chanvre : essais variétaux, débouchés, démonstrations d'outils. L'objectif ? Inciter plus d'agriculteurs à intégrer cette plante vertueuse dans les rotations.

1 800 ha de chanvre sont actuellement cultivés par 160 producteurs. La coopérative souhaite augmenter les surfaces à 4 000 ha. Un objectif ambitieux pour un marché du chanvre porteur, notamment pour l'isolation.

« La filière chanvre est structurée depuis les années 60 pour l'isolant, la papeterie, le textile, ou encore la plasturgie qui est une innovation française. Elle représente 6 chanvrières et 1 500 agriculteurs en France. C'est une culture vertueuse qui a son rôle à jouer dans le développement durable, car elle ne nécessite pas de phytosanitaires et d'irrigation. Pour le marché du textile qui est en pleine renaissance, un gros travail avec les marques est mené au sein de l'interprofession pour fournir du chanvre français dans les jeans Levis ou Tomy Hilfiger par exemple. Par ailleurs, le béton de chanvre est de plus en plus demandé pour décarboner le secteur du bâtiment », explique Nathalie Fichaux, directrice de Interchanvre.

Les atouts du chanvre à travers différents essais : autonomie en azote, bienfaits agronomiques, etc.

La coopérative réalise des essais de variétés, de fertilisation, ainsi que l'implantation de couverts d'interculture avant les semis. Une aubaine pour les agriculteurs qui ne peuvent pas, à l'échelle de leur exploitation, réaliser eux-mêmes ces expérimentations. 15 variétés européennes ont été testées en fonction de leurs caractéristiques agronomiques et de la qualité de leurs fibres.

« Concernant les couverts installés en hiver sur nos essais, on remarque que les légumineuses ont un effet positif sur le rendement du chanvre, notamment les féveroles qui apportent un gain de rendement de 11 % sans apport de fertilisant, ou le mélange de féverole, phacélie, vesce et trèfle, qui apporte un gain de 40 %. Par contre, le couvert de moutarde fait baisser la production », indique Antoine Moinard du Service agronomique de Cavac.

Le couvert mellifère du fonds de dotation Ohé la Terre (phacélie, cameline, sarrasin), semé juste après les moissons et complété d'une féverole en hiver, offre un rendement équivalent par rapport à un itinéraire classique tout en favorisant la biodiversité sur la parcelle. *« Grâce aux essais, on observe ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Pour la fertilisation, on teste différentes gammes d'engrais, à dose d'azote identique, pour voir comment ils s'assimilent afin identifier la juste dose à appliquer »*, complète Antoine Moinard. Une fosse pédologique permettait également de montrer les atouts agronomiques du chanvre dans le sol, notamment en matière de décompaction. Les racines peuvent descendre jusqu'à 1 mètre de profondeur. Elles créent les futures galeries pour la plante suivante, notamment pour le blé qui n'a pas la capacité d'aller autant en profondeur. Avec cette technique, il peut obtenir 7 à 12 qtx en plus. ■

La fauche se fait avec deux barres de coupes, l'une devant et l'autre derrière.

FOURRAGE

Le sorgho : une opportunité fourragère en cas de sécheresse

De nombreux éleveurs se sont retrouvés début septembre pour échanger sur les atouts du sorgho avec les techniciens Cavac de la nutrition animale, de l'agronomie, ainsi que les spécialistes des semences fourragères, Semental. Au programme ? Résistance au stress hydrique, itinéraire technique et composition nutritionnelle.

Le sorgho s'avère intéressant pour améliorer la ration du troupeau dans des exploitations à faibles réserves utiles et sans irrigation, où le maïs ensilage atteint 10 à 12 T de MS. En effet, lors des évènements chauds, il enroule ses feuilles et sécrète une substance blanche un peu poudreuse, la cérrhosée qui réduit l'évapotranspiration. *« Il est capable de se mettre en pause pendant les moments difficiles entre mi-juin et mi-juillet, et repartir dès le retour des pluies en septembre. Il peut réaliser 1/3 de son rendement, soit 2 à 3 T de MS en plus pendant cette période, à l'inverse du maïs qui ne repartira pas »*, explique Jérémy Bonte, responsable technique chez Semental.

Visite d'une parcelle d'essais de désherbage concept 3 au Gaec La Bouchère

Moins d'amidon pour diminuer les risques d'acidose ruminale

Il faut considérer le sorgho comme une nouvelle culture qui vient compléter la ration fourragère. Côté nutrition, même si le sorgho offre un rendement moins élevé que le maïs, sa valeur alimentaire sur les années sèches peut être intéressante en complément du maïs. *« Le sorgho permet une meilleure assimilation de la ration. Sa teneur en amidon est plus basse (entre 2 à 8 %), il est plus riche en fibres, ce qui permet une meilleure digestibilité lorsqu'il est mélangé avec du maïs. Il est idéal pour la rumination et la bonne santé du rumen afin d'éviter les mammites et les boiteries »*, indique Emmanuelle Lacourpaille du Service nutrition animale de Cavac. La valeur alimentaire du sorgho est caractérisée par son taux de sucre et non l'amidon. Par exemple 10-15 kg/jour/vache laitière, en complément de 40 kg de maïs, donne des résultats encourageants et permet ainsi de réduire les coûts vétérinaires pour plus de confort quotidien pour l'éleveur.

Un itinéraire technique adapté pour limiter le risque de verse

Pour ceux qui se méfieraient du risque de verse, *« on arrive à mieux la maîtriser. Nous avons au fil de nos essais développé des techniques qui ont fait leur preuve. Un itinéraire technique approprié, en choisissant la bonne profondeur de semis, la bonne densité, mais aussi faire un bon choix de variétés permet d'éviter ce problème »*, indique Tony Roux, du Service agronomique de Cavac.

En conclusion, le sorgho est une plante intéressante pour diversifier les assolements fourragers et être plus résilient aux aléas climatiques. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre technicien de proximité. ■

RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

Les journées "Découverte" des élevages : pour susciter des vocations

Plus de 500 élèves de l'enseignement agricole sont venus visiter différents élevages de la coopérative le 20, 22, 27 et 29 septembre : lapin, porc, bovin viande et brebis laitière. L'occasion de présenter dans sa diversité la coopérative et ses filiales, mais aussi les différents dispositifs d'aides à l'installation, notamment la Dotation élevage Cavac.

Chaque année au mois de septembre, les exploitations Cavac ouvrent leurs portes aux élèves de l'enseignement agricole (bac pro STAV, CGEA, BTS production animale, etc.). Une occasion unique de visiter les élevages de l'intérieur et d'échanger directement avec les éleveurs et les techniciens spécialisés.

Les élèves étaient très curieux de découvrir l'élevage de lapin

Faire découvrir l'élevage de lapin, une belle opportunité d'installation

Cette année, un effort particulier a été porté sur la présentation de la filière lapin. L'objectif : installer plus de 60 éleveurs dans les 5 ans à venir.

Du côté de Bressuire, Émilie Bodin, installée depuis 2005, a montré l'intérêt de cet élevage. *« Les cycles sont très courts et réguliers : 6 semaines de la naissance à l'abattage, avec des périodes de travail soutenues au début et plus tranquilles lors des surveillances. De plus, c'est agréable de travailler dans le bâtiment, car la température est régulée entre 18 et 20 °C, et le lapin est un animal calme et facile à manipuler »*.

Une autre journée était consacrée à la démarche d'élevage Lapin & Bien mise en place au GAEC Bruneleau. Les animaux vivent au sol dans des enclos spacieux afin de pouvoir courir, sauter et s'abriter dans des refuges prévus à cet effet.

Outre l'aspect cunicole, ces visites sont aussi l'occasion de faire découvrir le modèle polyculture-élevage caractéristique des exploitations Cavac et de leur diversité. L'exploitation Bruneleau produit aussi 40 ha de mogettes de Vendée IGP ainsi que du maïs et du blé. ■

LES JOURNÉES DÉCOUVERTES C'EST :

- **500 élèves / an**
- **20 établissements de l'enseignement agricole de la région**

La consommation de lapins en France est de **400 g / an / habitant**

La France produit **30 000 tonnes** de lapin / an

La Vendée est le **premier** département **producteur.**

LA FILIÈRE BREBIS LAITIÈRE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Rencontre avec le jeune éleveur Aurelien Lebeau qui s'est installé en 2019. *« Nous voulions diversifier l'exploitation de vaches laitières avec mes parents. Nous avons donc rénové un ancien bâtiment pour accueillir 450 brebis laitières »*, explique-t-il. La filière brebis laitière est nouvelle au sein de la coopérative. Elle représente actuellement 9 élevages et garantit un débouché sécurisé par la collecte du lait via Agrial pour les yaourts Soignon. L'objectif 2025 est d'atteindre 18 élevages. C'est une production appréciée notamment pour le confort au travail. La lactation dure 7 mois ce qui limite les contraintes quotidiennes de la traite durant les 5 mois restants de l'année. ■

Les élèves découvrent comment fonctionne la salle de traite. Une brebis peut produire 350 l/an.

DES MESURES EXCEPTIONNELLES POUR ACCOMPAGNER L'INSTALLATION :

Les élèves ont également découvert les différents dispositifs d'accompagnement à l'installation de la coopérative.

• **Les Plans Avenir Élevage** développés au sein des groupements avec leur différentes aides : prix de vente indexé sur le coût des aliments, prêt cheptel à taux 0 %, accès prioritaire aux filières qualité, etc. Ils accompagnent financièrement tous les projets de reprise d'élevage, les restructurations des sites, notamment vers des démarches de bien-être animal. Ils aident aussi à la création d'élevages innovants tout en garantissant une juste rémunération. Ces dispositifs rassurent les partenaires financiers car ils apportent de la sécurité et de la visibilité sur l'avenir.

• **La Dotation élevage** est un financement direct apporté au début du projet allant jusqu'à 15 000 euros / UTH. Elle permet par exemple de financer l'achat du cheptel. ■

BOVINS VIANDE ET PORCS : MONTRER LE DYNAMISME DES FILIÈRES QUALITÉ

Du côté de la production bovine, visite de l'atelier d'engraissement des taurillons au GAEC Verdon. *« Les animaux arrivent entre 280 kg et 370 kg. Ils sont ensuite nourris de maïs ensilage, puis d'un méteil, de trèfle, vesce, triticale, le tout complémenté de tourteaux de colza et de minéraux »*, explique Dominique Verdon, l'un des éleveurs.

Bovineo engraisse chaque année 30 000 taurillons. C'est le 1er producteur en France. *« On développe les labels pour amener de la valeur à la viande et pour les éleveurs. Un tiers des animaux vont en filière qualité (Bœuf de Vendée IGP, Bio, Label Rouge, Filière qualité Carrefour.) Par ailleurs, certains contrats sont indexés sur les coûts de production et s'intègrent pleinement dans les exigences de la loi Egalim 2 afin de mieux rémunérer les éleveurs et développer des filières de viande durable »*, détaille Jean-Michel Rondeau, Responsable développement des productions chez Bovineo.

Découverte également de la filière porc, avec par exemple l'exploitation de Guillaume Maury : 80 truies en système naisseur-engraisseur. Il produit sur 40 hectares du maïs, du blé, et du triticale afin d'être autonome dans l'alimentation de ses porcs charcutiers. ■

REMERCIEMENTS

Le succès de ces 4 journées de visite n'aurait jamais été possible sans la participation de tous ! Merci aux éleveurs et éleveuses : GAEC Trois Étangs, GAEC Mimosa, GAEC Bruneleau, Guillaume Maury, EARL Fournil, EARL Bunny's land. Merci à la participation des établissements scolaires : MFR Saint-Germain-de-Marencennes, MFR de Venansault, Les Établières, MFR Institut rural des Mauges, Lycée agricole de Luçon Pétré, EPLEFPA de la Roche-sur-Yon, Lycée agricole Jacques Bujault, MFR du Marais Poitevin, MFR Bellevue de Pouzauges, Campus des Sicaudières, MFR Puy-Sec, Institut Meslay, MFR Sèvreurope. Merci également à toutes les équipes terrain pour l'organisation : CPLB, Bovineo, Ovicap, Porcineo.

FORMATIONS CAVAC

Bio : lancement des formations de perfectionnement

C'est comme une rentrée des classes en ce début septembre pour les 14 agriculteurs inscrits à la nouvelle formation « bio » proposée par Cavac. 10 journées de travail avec des pionniers du bio comme Alfred Gässler, Konrad Schreiber, ou encore Sébastien Roumegous. Au programme ? Les piliers de la fertilité (physique, biologique, chimique), les atouts des couverts végétaux, le désherbage bio-logique, ou encore la reconnaissance des plantes bio-indicatrices.

En ce premier jour de formation, un tour de table s'impose : l'un est éleveur de porc, un autre de volailles, ou encore producteur de céréales. Chacun ont des objectifs différents : des jeunes agriculteurs en soif de connaissances et d'autres avec plus d'expériences qui souhaitent renforcer leurs compétences ou répondre à des problématiques précises : comment lutter contre l'érosion de certaines parcelles ? Comment apporter de la matière organique sans élevage ?

« C'est un cycle de formation dit « bottom-up » où c'est l'agriculteur qui innove. C'est un moment dédié pour évaluer, partager, et enrichir ses connaissances et se nourrir d'approches agronomiques variées. On propose une agriculture différente, notamment dans la fertilisation des sols, dans la valorisation de l'activité biologique des sols pour que les agriculteurs puissent créer leurs propres solutions sur leurs propres terres », indique Thierry Rattier, formateur du Service agronomique de Cavac.

Cavac propose différentes offres de formations prises en charge par Vivea ou Ocapiat. Plus d'informations sur www.cavacservices.fr

Savoir évaluer la fertilité de son sol

Chaque journée de formation vient approfondir un thème, comme la fertilité, où les participants se familiarisent à différents outils d'analyse pour avoir une connaissance précise de celle-ci : bilan humique, test bêche, analyse de sève, diagnostic Be Api, sonde de conductivité, interprétation d'une analyse chimique, etc.

D'autres séquences sont consacrées à la compréhension des plantes malades par rapport à la santé des sols pour faire le lien entre les symptômes et les carences en éléments. Mais aussi à la reconnaissance de la macro ou de la meso-faune souterraine vertueuse, comme les bactéries cellulolytiques, bénéfiques pour la dégradation de la cellulose.

Du biologique au chimique, le sol est étudié dans toute sa complexité. *« Dans cet environnement, les équilibres sont aussi importants que l'abondance des éléments. Par exemple, pour assimiler l'azote, il faut un bon taux de manganèse ou de bore qui est d'ailleurs souvent en carence dans les sols vendéens. Un apport de bore et une réduction de l'azote pourrait être plus bénéfique dans certains cas »*, détaille Thierry Rattier. ■

BLOC NOTE

Cavac recrute !

Agent relation clientèle (ARC) CDI

Vous assurez l'animation et la gestion de l'activité agricole d'un magasin AgriVillage : vente et conseil auprès d'agriculteurs, gestion du site (saisie informatique), suivi produits (traçabilité), approvisionnement (port de charges – 25 kg), collecte des céréales. **Formation agricole (BTS ACSE, STAV, CGEA) souhaitée.**

Envoyez votre CV et lettre de motivation sur : **https://recrutement.coop-cavac.fr/fr/annonces**

Plusieurs postes à pourvoir sur toute la Vendée !

Tech'Élevage 2022

10e édition du salon de l'innovation en élevage !

Du 15 au 17 novembre
Parc Expo des Oudairies (Roche-sur-Yon)

Concours d'animaux, rencontres entre éleveurs, conférences (génétique, installation), etc.